



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## déchets

Question écrite n° 338

### Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, de bien vouloir lui préciser les intentions de son ministère en matière d'organisation de la coordination de tous les éco-organismes existants et à venir. Cela afin que soient dégagées des synergies entre leurs processus de collecte et de valorisation, que soient mutualisés certains aspects de leur gestion et que soient mieux valorisés les retours d'expérience.

### Texte de la réponse

La question relative à la coordination de tous les éco-organismes existants et à venir a été abordée lors du Grenelle de l'environnement consacré aux déchets et a donné lieu à un engagement spécifique lors de la table ronde de conclusion : créer une instance de régulation, d'avis et de médiation sur les éco-organismes en cohérence avec les structures existantes, qui devrait connaître prochainement une traduction législative et réglementaire. Le comité opérationnel qui travaille à la mise en oeuvre de cet engagement recueille des contributions de ses différents membres afin de faire une proposition précise dans les semaines à venir sur ce sujet complexe.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 338

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Écologie, développement et aménagement durables

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juillet 2007, page 4810

**Réponse publiée le :** 2 septembre 2008, page 7563